

UNION SYNDICALE



Section du Pas de Calais

Ensemble aux Finances Publiques



Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

Comité Technique Local du 1er octobre 2015

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce CTL aborde les sujets liés à ce que vous appelez «la réorganisation du réseau » et qui pour nous s'apparente plus à une diminution drastique de nos implantations et de notre réseau local.

Le vaste plan de réduction du réseau local engagé par la DGFIP se matérialise en fait par ces deux axes dont vous souhaitez discuter aujourd'hui :

- les fusions de services ou créations de pôles départementaux
- les fermetures de trésoreries locales.

Toute cette démarche obéit à la politique de réduction des effectifs et des moyens engagée année après année par les différents pouvoirs politiques.

Ces choix ont déjà profondément affectés la qualité et l'efficacité des missions mais également les conditions de travail des agents. Avec cette nouvelle vague de suppressions de sites et de restructurations qui est annoncée pour 2016 et les années suivantes, c'est à coup sûr les usagers et les agents qui vont pâtir une fois encore de cette politique d'austérité qui détruit le service public sans remord ni état d'âme.

En tant que représentant des agents de la DGFIP, nous sommes inquiets de cette évolution des structures et de leurs conséquences sur les missions, sur l'organisation du travail, sur la motivation des agents, sur les relations hiérarchiques.

Concernant les suppressions de sites notamment de petites trésoreries, il est indispensable de veiller au respect des garanties concernant les suppressions de postes et de veiller aux indemnités de mobilité susceptibles de s'appliquer. Car c'est souvent un traumatisme pour beaucoup d'agents de perdre leur poste et de devoir changer de lieu de travail. Cela nécessitera que les directions prennent vraiment toutes les mesures possibles pour accompagner les agents touchés.

Peut être qu'une cellule particulière de suivi de ces situations serait à envisager avec des réunions régulières avec les organisations syndicales du CTL et du CHS-CT.

Car bien plus que les activités ce sont les agents qui subiront ces transferts, ils doivent faire l'objet des meilleures attentions.

Sur le fond des choses :

Notre position sur ces fermetures de trésoreries locales tourne autour de plusieurs considérations. La nécessité de maintenir un réseau local de proximité pour les services de la DGFIP et notamment en milieu rural. Mais aussi la nécessité de prendre en compte un certain nombre de cas particuliers de très petites trésoreries en difficulté par manque de personnel ou de locaux adéquats.

Pour nous, loin des jugements à l'emporte pièce, les cas de fermetures de très petites trésoreries sont à analyser sous ces différents aspects : maillage territorial de la DGFIP, état des locaux, nombre d'agents encore présents, tissu fiscal, présence du service public dans son ensemble, avis des élus et de la population concernée, sécurité physique des agents dans les petits postes.

Dans les cas présents, nous constatons que les raisons des fermetures de trésoreries dites « rurales » ou encore de fusion de services obéissent bien plus souvent à des intentions de contraction du réseau dans le but de faire des économies qu'à des problèmes inhérents aux fonctionnements de ces structures.

D'ailleurs, nombre de problèmes de fonctionnement sont dus aux suppressions d'emplois et au non renouvellement des agents en place lors de départs en retraite ou de mutations.

Sur la fermeture des trésoreries :

Nous réitérons notre opposition à la fermeture de la trésorerie d'Avion ainsi que celle de Croisilles.

Nous reprendrons ici les propos du maire d'Avion dans le bulletin municipal du mois d'Août, il en dit long sur le ressenti de la population Avionnaise :

Je cite : « La perception d'Avion fermée au public !!

Les quatre agents du centre des impôts vont être transférés à Liévin et les citoyens avionnais en seront quitte à se rendre à la perception Liévineuse (pour ceux qui ne disposent pas de moyens de locomotion, ce sera 3/4 d'heure de bus avec deux changements, idem pour le retour). Pourtant la perception accueillait 500 personnes par mois (6000 par an) sans compter la collaboration avec des services comme le CCAS qui traitait les dossiers de personnes en difficultés. Pour Jean-Marc Tellier, il est inacceptable de s'entendre dire par la direction qu'il s'agit « d'une chance pour les Avionnais ». C'est sur ce bâtiment que fut posée la première banderole disant NON à la disparition de ce service public de proximité »

La situation que vivent les agents de **la trésorerie de Pont à Vendin** est bien due aux suppressions d'emplois qui sévit depuis des années. Une autre politique aurait pu être envisagée comme renforcer l'équipe en place, et ainsi améliorer le service rendu aux usagers.

Le site de Lens, bien connu pour sa fréquentation très élevée, n'a pas besoin d'un surcroît de travail, notamment l'accueil, avec l'arrivée des agents et des activités de la trésorerie de Pont à Vendin.

Les communes rattachées (Annav sous Lens, Bénifontaine, Estevelles, Hulluch, Meurchin, Pont à Vendin, Vendin le Vieil, Wingles) ont une population du même niveau social que celle qui fréquente le centre des finances publiques de Lens. Cela ne pourra qu'amplifier la problématique de l'accueil à Lens.

Nous ne doutons pas que la direction fera le maximum pour reclasser les agents. De toute manière ils n'auront pas d'autre choix que d'accepter ce qui leur est proposé, s'ils veulent prétendre à la prime de restructuration.

Sur la fusion des SIE :

Quelle est l'utilité d'une telle fusion entre des SIE ?

Au-delà de l'aspect « économies » qui est entrepris à tous les niveaux, n'est ce pas là la preuve de l'échec d'une politique engagée depuis des années au niveau de la polycompétence demandée aux agents des SIE et qui trouve maintenant ses limites après 5 années de fonctionnement, avec des moyens humains en baisse constante et des missions qui ont évoluées au fil des lois de finances successives et des transferts de tâches vers ces services ?

L'UNSA/ CFTC rappelle que les SIE, depuis la fusion, ont été confrontés à de nombreux changements dans la législation et à de nombreuses évolutions de leurs outils de travail (applicatifs) obligeant l'ensemble des personnels à de constantes adaptations et remises en causes de leurs conditions de travail, sans cesse dégradées.

Nous ne voyons rien d'urgent à fusionner ces deux services SIE sauf à relancer une énième restructuration avec son lot de réorganisations et de mécontentements des agents et des cadres.

D'ailleurs, concernant l'organisation du travail dans ce futur SIE fusionné, quelle sera-t-elle ?

Cette structure concentrée sur Arras, n'est-elle pas les prémices d'une organisation multi SIE avec pôle transverse et gestion concentrée sur un gros site et SIE déconcentrés avec missions plus light ?

Ces expérimentations sont en cours dans certaines directions et nous ont été présentées au niveau national en avril dernier.

Les représentant(e)s de l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Martine Hennequin	DDFiP
Arnault Dusart	SIP de Lillers
Gabriel Gaillard	E R D 62
Jean-François Heneman	E R D 62
David Kaczmarek	E R D 62